

La BCE ouvre la voie de l'assouplissement monétaire

Réaction de Caroline Arnould, Directrice générale de CAFPI

Lors de sa réunion de ce jour, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de baisser ses trois taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. Le taux de sa facilité de dépôt passe ainsi à 3,75%. Cette première baisse des taux marque l'entrée dans un nouveau cycle après le fort resserrement monétaire opéré de juillet 2022 à octobre 2023, suivi de longs mois de statu quo.

L'inflation en zone euro, estimée à 2,6% sur douze mois, est désormais suffisamment proche de la cible de 2% que se fixe la BCE pour que celle-ci puisse se permettre de commencer à desserrer prudemment la contrainte monétaire. Il est à noter que ce n'est que la deuxième fois depuis sa création en 1998 que la BCE ouvre ainsi la voie d'un nouveau cycle monétaire en avance de phase sur la Federal Reserve Américaine.

La BCE indique dans son communiqué qu'elle continuera dans les mois qui viennent d'ajuster sa politique en fonction de l'inflation observée. On imagine que Christine Lagarde gardera aussi un œil sur le marché des changes de façon à ce qu'un affaiblissement de l'euro contre le dollar n'importe pas une nouvelle vague d'inflation. Dans leur majorité, les analystes tablent désormais sur une ou deux autres baisses de taux d'ici la fin de l'année.

Cette décision pave la route de la poursuite de la douce normalisation des taux de crédit immobilier engagée depuis le début de l'année. Sans revenir aux taux artificiellement bas des années 2017-2022, on peut raisonnablement espérer retrouver des taux de crédit moyens avoisinant 3,30% en fin d'année. Ajoutez-y une modération notable du prix des logements dans la plupart des régions et le pouvoir d'achat immobilier commence à reprendre des couleurs

CAFPI en bref :

Leader du marché des courtiers en crédits, CAFPI est présent dans toute la France, via ses 250 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2022, CAFPI a finalisé plus de 30 000 dossiers auprès de plus de 100 partenaires bancaires et assureurs partenaires, à des conditions particulièrement avantageuses.

Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 35% des crédits en France se font via un courtier. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobiliers, de regroupement de crédits, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

Contact Presse

Galivel & Associés
Carol Galivel / Julien Michon
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com

CAFPI
Caroline Arnould – Directrice générale
c.arnould@cafpi.fr
111 Avenue de France – 75013 Paris